

Les Rousses

Bulletin Municipal

Editorial

Janvier 2005 - N° 13

Solidarité, espoir, action

Le passage entre 2004 et 2005 s'est déroulé tragiquement avec l'effroyable catastrophe en Asie du Sud qui nous rappelle la fragilité de l'Homme face aux forces de la Nature. Pourtant le souffle de fraternité et de solidarité qui s'est levé à travers le monde est réconfortant et porteur d'espoir. Notre commune s'associera à la reconstruction de ces rivages asiatiques endeuillés et anéantis.

L'échange des vœux pour l'an nouveau constitue une tradition sympathique et conviviale qui permet d'ouvrir l'année sur des souhaits et des projets.



Au cœur des vœux, le plus souvent : la santé. La couverture sanitaire en gardes et urgences préoccupe beaucoup. Souhaitons que la réalisation d'une maison médicale, validée par la Communauté de Communes, apporte la bonne réponse à ce vrai problème.

Plusieurs dossiers, plus ou moins avancés, sont au programme de cette année : le parking couvert du centre du village, le lotissement H.Q.E. route du Fort, la construction d'un nouveau chalet du lac, le préau et le restaurant scolaire jumelés à l'accueil périscolaire, l'aménagement des abords de la fromagerie pour accompagner le projet de la coopérative ; à ce propos, une fusion entre les deux sociétés des Rousses et des Berthets serait la bienvenue, dans l'intérêt de notre agriculture. Le programme d'assainissement sera poursuivi...

Ces réalisations à venir participent à notre mieux être et à notre mieux vivre. Mais la qualité de vie dépend aussi de notre environnement économique et écologique. Elle tient aussi à la dynamique de la vie sociale et associative. Ce bulletin ouvre ses pages aux associations qui sont nombreuses à se présenter. Bravo aux bénévoles qui les font vivre !

Je vous souhaite la satisfaction de relations amicales et sociales authentiques et je formule aussi très sincèrement pour chacune et chacun d'entre vous et ceux qui vous sont chers des vœux de santé et de réussite en 2005.

Bernard Mamet
Maire des Rousses

SOMMAIRE

Le mot du maire	1	Un nouveau Principal à la tête	9	La Marine Nationale	17
Les investissements communaux	2	du Collège	9	La recette de cuisine	17
Expression libre aux associations	3	Les effectifs scolaires	9	Le Tri	18
Les 3 ^{èmes} Olympiades des Fromages de montagne	8	L'école du Gravier 1954-1964	10	Quelques mots patois	19
La Transjurassienne 2005	8	La Mainmorte	11	Sur votre agenda	20
Le Jura, terre d'A.O.C.	8	Les tarifs communaux 2005	14		
Etat civil 2 ^e semestre 2004	9	La bibliothèque	16		
		La carte Avantages Jeunes 2004/05	16		

Les investissements communaux

Aménagement de la traversée de La Doye

La quatrième étape de l'aménagement de la traversée du hameau de La Doye par la RD 25 a été réalisée au cours de l'automne. Cette opération avait pour objectifs de sécuriser le cheminement des piétons, de ralentir et fluidifier la circulation de transit et d'améliorer l'environnement

Les travaux ont consisté en la réalisation d'un carrefour giratoire à hauteur de l'accès actuel au supermarché et la création de trottoirs des deux côtés depuis le giratoire jusqu'au carrefour de la Cassine.

L'aménagement étant situé en agglomération, il est rentré dans le cadre des Aménagements de Traversées d'Agglomération (A.T.A.) du Conseil Général. La Commune a assuré la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux, sauf les enrobés pris en charge directement par le Département. Celui-ci a apporté par ailleurs une subvention sur les terrassements de chaussées et les bordures et une autre sur les aménagements de sécurité (trottoirs, passage piétons ...) au titre des amendes de police.

Le coût des travaux s'est élevé à 192 888,54 € HT pour la Commune des Rousses. Le Département a participé à hauteur de 50% du montant hors taxe pour les études préalables et les travaux de terrassement et à hauteur de 100% pour les différentes couches d'enrobés.

De plus, pour les bordures de trottoirs, le Département a subventionné la Commune des Rousses à hauteur de 11€ par mètre linéaire ■



Aménagement du centre du village - Phase 2

La Commune des Rousses a engagé depuis 1997 une restructuration de son espace urbain et une requalification des espaces publics.

Les réflexions se sont concentrées dans un premier temps sur le centre bourg, la rue Pasteur, qui est l'artère commerciale et le centre de vie.

Des études d'avant projet ont été menées sur l'ensemble de la traversée du centre bourg depuis l'entrée Nord de la rue Pasteur, jusqu'à l'office du tourisme.

L'avant projet a été découpé en tranches, et une première tranche de travaux a vu le jour en 2002 sur le centre de la rue Pasteur, secteur prioritaire par son importance en terme d'image, de concentration d'activité commerciale mais aussi d'accumulation de dysfonctionnements.

La commune des Rousses connaît un développement continu important et relancé par l'approbation en 2002 de son Plan d'Occupation des Sols révisé. Une étude sur le plan de circulation de la commune a été rendue en 2003. Cette étude a été commandée pour tenter de remédier aux problèmes récurrents de saturation du centre du village et de la N5 par les automobiles, et pour trouver des solutions quant aux difficultés apparentes de stationnement. Cette étude propose des solutions pour évacuer un certain nombre de flux du centre du village, ceux qui n'y ont pas leur place.

Les solutions proposées sont diverses, et des choix vont être à faire.

La commune souhaite poursuivre l'aménagement du

cadre de vie, la restructuration de ses espaces publics pour en améliorer le fonctionnement et la qualité paysagère.

La suite logique de ces aménagements doit se faire en continuité de ce qui a déjà été réalisé, le long de la rue Pasteur. Les secteurs concernés par la seconde phase de travaux sont des points de connexion importants (rue Pasteur et RN5) dont l'aménagement dépend de choix en matière de plan de circulation et de parti d'aménagement sur des secteurs plus larges.

Ainsi les élus rousselands ont souhaité engager une réflexion élargie sur les secteurs périphériques à la rue Pasteur : la route du Noirmont, la N5, le carrefour de l'office du tourisme avec l'accès au fort, la déviation qui serait nécessaire en cas de mise en sens unique de la route du Noirmont et qui permettrait d'évacuer le trafic de transit en dehors du centre du village.

Les objectifs de cette étude sont de :

- Sécuriser les usagers de la voie publique (piétons, cyclistes) vis-à-vis de la circulation automobile,
- Organiser la circulation automobile, piétonne et le stationnement,
- Valoriser les espaces publics, notamment l'Office du Tourisme.

Parallèlement, une étude sur l'aménagement de la nationale 5 entre Morez et Les Rousses a lieu, et prend en compte le traitement du carrefour du Génie, et le carrefour de l'entrée Nord du bourg ■

Travaux d'assainissement sur le secteur de la Bourbe

La Commune des ROUSSES possède un réseau d'assainissement relativement récent dont le système est défini comme suit : réseau unitaire en partie pour le centre ville et réseau séparatif pour toutes les extensions en dehors de l'agglomération. Les réseaux d'assainissement se rejettent dans le réseau d'assainissement de la Ville de MOREZ où l'ensemble des effluents est ainsi traité à la station d'épuration du SIVOM de MOREZ, située au bas de MOREZ.

Dans un souci de protection de la qualité des eaux du Lac, réserve naturelle d'eau potable pour les Communes des Rousses, de Bois d'Amont, de Prémanon, de Lamoura, de Lajoux et de Septmoncel, la Commune a pris la décision d'inscrire ce secteur dans le périmètre d'assainissement collectif du Schéma Directeur d'Assainissement. Le bassin versant du secteur de la Bourbe et du Vivier, situé sur les rives du Lac des Rousses se déverse naturellement vers BOIS D'AMONT et les effluents collectés seront traités à la station d'épuration de cette Commune.

Depuis la mi-novembre l'entreprise LACOSTE a procédé à la pose d'un collecteur d'assainissement depuis La BOURBE jusqu'au GRAVIER, soit une longueur de 1 100.00 ml de canalisations gravitaire, en PVC de diamètre 200 mm à une pente moyenne de 7 mm/m. Ce réseau comporte 17 regards de visite en polyéthylène. Cette extension de réseau collectif permet le raccordement de 17 maisons et nécessite la pose de 600.00 ml de canalisations gravitaire en PVC de diamètre 160 mm à une pente moyenne de 10 mm/m.

Le montant de cette opération (travaux et frais d'études)

est de 186 700.00 € HT et les travaux ont été réalisés par le groupement d'entreprises LACOSTE/RABASA, titulaire d'un marché passé après Appel d'Offres.

Ces travaux sont aidés financièrement par une subvention allouée par le Conseil Général à hauteur de 31 200.00 € HT.

Un autre chantier est en attente et concerne la mise en séparatif du quartier de la CURE. Ce quartier situé à la frontière avec la SUISSE est actuellement desservi par un réseau unitaire et reçoit les effluents collectés du village de la CURE-SUISSE.

La mise en séparatif de ce quartier nécessite de réutiliser le collecteur d'eaux pluviales en eaux usées. Le collecteur eaux usées est à prolonger depuis le regard de comptage jusqu'au collecteur existant des Landes soit sur une longueur de 270.00 ml en canalisations PVC de diamètre 200 mm.

Le réseau de collecte des bâtiments des Douanes servira à l'évacuation des eaux usées et un nouveau collecteur d'eaux pluviales en Ø 400 mm sera implanté parallèlement à l'existant sur une longueur de 100.00 ml, ce nouveau collecteur évacuera les eaux pluviales du parking attenant à la douane et les écoulements routiers de la route nationale.

Le montant de cette opération (travaux et frais d'études) est de 114 000.00 € HT et les travaux sont réalisés par le groupement d'entreprises LACOSTE/RABASA, titulaire d'un marché passé après Appel d'Offres.

Ces travaux sont aidés financièrement par une subvention allouée par le Conseil Général à hauteur de 34 119.00 € HT ■

Associations : la plume est à vous ...

■ *Amicale des Sapeurs-Pompiers*

L'amicale des sapeurs-pompiers des Rousses regroupe en son sein tous les sapeurs-pompiers en activité et les sapeurs-pompiers retraités.

Président : Mickaël VANDELLE - Siège : 141 rue des écoles.

Elle permet aux sapeurs-pompiers de se retrouver dans un cadre convivial hors intervention. Elle gère toutes les activités hors service, qu'elles soient sportives (cross, courses VTT...), familiales (arbre de Noël) ou de détente. Elle organise entre autres le premier championnat de ski alpin des pompiers du Jura le 22 janvier 2005 sur la piste du Tabagnoz.

■ *Association du massif du Noirmont*

L'association du massif du Noirmont a été créée le 8 février 2002 suite à deux saisons de non-exploitation des remontées et face aux menaces de fermeture définitive du site.

Président : Mickaël VANDELLE - Siège : 10 montée du Noirmont.

Elle a pour but de soutenir toutes les initiatives visant l'exploitation et le développement du site alpin du Noirmont. L'adhésion est effective après paiement d'une cotisation annuelle de 15 €. A l'origine de plusieurs actions de sensibilisation auprès des élus locaux et de la population, elle rappelle à tous l'importance que le Noirmont représente dans l'offre ski de la station. Adhérente au Syndicat Nationale des Téléphériques de France, l'association a aussi une très bonne connaissance du massif et du « dossier Noirmont ». L'association continue cette année encore ses descentes aux flambeaux sur la piste noire du massif et appelle tous les amoureux du ski à rejoindre ses rangs pour œuvrer à la réouverture du site.

Site Internet : www.lenoirmont.com

adresse e-mail : ass.massifdunoirmont@free.fr

■ *Association Culturelle Rousselande*

Le fonctionnement de notre association est un projet associatif sous le signe de la liberté, celle de prendre collectivement des initiatives, et celle de se regrouper pour établir ces actions. Cette liberté nous permet de ne pas se limiter, de ne pas interdire l'invention, l'innovation, l'originalité dans la définition de l'objectif de l'association = « Culture pour tous » Joignez-vous à nous si vous désirez développer, participer à nos divers projets correspondant à vos connaissances et activités.

■ *Association Communale de Chasse agréée (ACCA)*

Cette société appelée "Les chasseurs Rousselands" depuis 1930 est régie par la loi Verdeille, modifiée en 2001/2003. Cette loi donne le droit de chasse sur tous les terrains, sauf si le propriétaire fait opposition. Elle compte 43 membres en 2004. Pour adhérer, il faut être résident sur la commune ou être propriétaire. La cotisation est de 50 € pour une saison qui va du 2^{ème} dimanche de septembre au 31 janvier. Le gros de l'activité se situe du 15 septembre au 15 novembre. Le mardi est totalement fermé. Nous sommes tenus d'adhérer à la Fédération des Chasseurs Jurassiens. Un recensement a lieu tous les 4 ans pour le chamois et tous les ans pour le chevreuil au printemps. Un ball-trap est organisé pour la Fête Patronale et un repas de chasse se déroule vers la mi-janvier à l'Omnibus.

Office des Sports et Centre Sportif

L'Office des Sports a pour missions la gestion du Centre Sportif et le soutien aux associations sportives des ROUSSES.

Centre Sportif : Votre partenaire forme et santé

Que ce soit dans l'optique de préserver forme et santé, de mieux gérer le stress, d'éviter la prise de poids, de prévenir ou de guérir des maladies cardio-vasculaires, de retarder les effets du vieillissement ou tout simplement d'améliorer vos performances physiques, vous trouverez au Centre Sportif des ROUSSES les équipements et installations nécessaires pour atteindre vos objectifs.

Grâce à une structure dynamique, vous aurez accès aux installations avec un encadrement de moniteurs diplômés qui seront à votre disposition pour personnaliser votre programme d'entraînement, de remise en forme ou de détente.

Des cours sont proposés tous les matins et en soirée : abdos fessiers, gym forme, aéro gym, bike, power barre, step, danses, kick box, savate self défense, yoga...

Le Centre Sportif vous permettra aussi de pratiquer tennis, squash et badminton pour les sports de balles et saunas pour la détente.

Le Centre Sportif des ROUSSES est ouvert tous les jours de la semaine :

- Du lundi au jeudi de 9h00 à 21h00

- Le vendredi de 9h00 à 12h00 et de 16h00 à 20h00

- Le samedi et dimanche de 9h00 à 12h00

Vous pouvez nous joindre au 03.84.60.52.89 ou par fax au 03.84.60.53.95 - Adresse : 128, rue des Ecoles 39220 Les ROUSSES

Monde associatif : Vive le sport associatif

Nous avons la chance d'être dans une superbe région encore préservée au cœur du PNR, ce cadre permet la pratique d'une large gamme d'activités sportives.

■ Golf du Rochat - Golf-club des Rousses

1305, Rte du Noirmont - Tel : 03.84.60.06.25

39220 les ROUSSES - E. mail : golf.rochat@wanadoo.fr

Assemblée générale le 23 avril 2005.

603 licenciés en 2004. Compétitions tous les dimanches de mai à octobre, le mercredi compétition section Dames, le jeudi compétition section Senior.

Ecole de golf dès 9 ans.

Manifestations : Grande semaine du Rochat en juin 2005, championnat de France des moniteurs de ski en septembre 2005, 2^{ème} grand prix des ROUSSES en juillet 2005.

Participation de nos golfeurs aux compétitions extérieures :

Compétitions fédérales : Championnats de Franche-Comté Féminin, Masculin et Seniors.

Grands prix : Lons le Saunier, Besançon, Pruneville.

Le golf club offre l'entraînement des jeunes, dispensé par un moniteur diplômé d'état le samedi après-midi pour poursuivre et améliorer notre action de formation en collaboration avec l'Office des Sports.

■ Vel'Haut-Jura

André ESCOFFIER - Le Bief de la Chaille - 39220 LES ROUSSES

C'est un club de cyclisme, qui dès le mois de mai, organise le dimanche matin une sortie vélo de route de 60 kms pour les premières à plus de 100 kms dans la saison. Les RDV sont affichés à l'Office du Tourisme des ROUSSES. Nous sommes le plus souvent des adultes et ceci dans un esprit de convivialité. Chacun de nous devient le responsable de l'organisation de la sortie. Le VTT est aussi pratiqué, soit la semaine en groupe, soit en fin de semaine pour les randonnées ou les courses. Des sorties communes avec d'autres clubs sont aussi organisées. La licence adulte couvre l'activité (certificat médical obligatoire) au prix de 24 €.

Manifestations : La 18^{ème} JURASSIENNE CYCLO les 14, 15 et 16 mai 2005 au VVL de LAMOURA. Trois parcours différents chaque jour.

■ Tennis Club Haut-Jura

Christian BOUVERET - 32, route de la Doye - 39220 Les Rousses

Le Tennis Club Haut Jura regroupe les clubs de Morez et des Rousses et dispose de 5 terrains extérieurs (la Doye et les Rousses) et de 2 terrains intérieurs (Centre Sportif). Le club compte 130 licenciés dont 80 jeunes. L'école de tennis accueille les enfants dès l'âge de 6 ans ; les cours de tennis sont dispensés par des éducateurs et moniteurs diplômés d'état.

Entraînements :

- Mardi de 18h à 21h Adultes compétitions.

- Mercredi de 17h30 à 19h30 Mini tennis et jeunes et de 19h30 à 21h Adultes débutants

- Jeudi de 18h à 19h30 Jeunes compétitions.

Possibilité de cours particuliers (renseignements au Centre Sportif des ROUSSES ; 03.84.60.52.89)

Manifestation : Le club de tennis organise chaque année un tournoi accueillant régulièrement des joueurs ayant été classés dans les 200 joueurs mondiaux, les 3 premiers week-ends du mois de mars 2005.

■ Gymnastique volontaire

Christel MICHAUD - 151, route du Noirmont - 39220 Les Rousses

Si vous avez envie de bouger dans une ambiance sympa, en pratiquant diverses activités, venez nous rejoindre à la Gymnastique Volontaire des ROUSSES.

Cours de step, abdos-fessiers, cardio, stretching, renforcement musculaire, relaxation etc...

Horaires : - Adultes : le lundi 20h-21h et le mercredi 19h30-21h, tarif à l'année 97 € - Enfants : le mercredi 14h-15h et 17h30-18h30, tarif à l'année 67 € et 48 € à partir du 2^e enfant.

Vous pouvez essayer sans vous engager (3 premiers cours gratuits). Les cours ont lieu au gymnase du collège des ROUSSES. Pour tout renseignement, veuillez contacter Christel MICHAUD au 03.84.60.34.18 (Présidente), Annie COLOME au 03.84.60.01.84 (animatrice adulte) ou Sylvette HOCQUARD au 03.84.60.07.32 (animatrice enfant).

■ **Football club des Rousses**

Stéphane ECARNOT - Route du Chazar - 39220 Les Rousses

Le football club des ROUSSES compte actuellement une centaine de licenciés répartis dans 6 équipes qui vont des débutants (+ de 6 ans) jusqu'aux vétérans (+ de 35 ans). La cotisation annuelle est de 30 € pour les enfants et les vétérans et de 45 € pour les seniors.

Les entraînements ont lieu le mercredi après-midi, soit au terrain de foot de l'Aube soit au gymnase pour les enfants de 6 à 11 ans et, en soirée pour les enfants de 12 à 13 ans qui jouent en entente avec Bois d'Amont, et les seniors. Toutes nos activités sont encadrées par des bénévoles qui accompagnent les joueurs le mercredi et lors des matchs le week-end avec l'aide des parents. Tous les enfants des Rousses qui souhaitent intégrer notre club seront les bienvenus, de même que les adultes ou les personnes qui voudraient s'investir dans la vie du foot aux Rousses.

Manifestation : Tournoi annuel de foot à 7 organisé par le club fin juin 2005.

Vous pouvez également prendre contact avec le Président, au 03.84.60.50.19, qui vous indiquera la marche à suivre pour nous rejoindre et développer le football aux Rousses.

■ **Skieurs Rousselands**

Dominique MICHELIN - 93, route Royale - 39220 Les Rousses

Le club des Skieurs Rousselands a été fondé en 1912 par Félix PECLLET. Il regroupe aujourd'hui 245 licenciés dont 86 moniteurs de l'ESF autour du ski alpin, du ski de fond, du biathlon, du saut et du combiné nordique. La saison commence déjà, avec l'encadrement des skieurs depuis le niveau "débutant" jusqu'à deux licenciés rousselands sélectionnés en équipe nationale.

Manifestations : Retrouvez les couleurs des Skieurs Rousselands les 23, 30 janvier et le 27 mars 2005 sur les pistes du Tabagnoz ; le 11 décembre 2004 et le 19 mars 2005 sur le tremplin des Tuffes et sur les pistes de ski de fond des Rousses pour la Transjeune le 2 février, le challenge Braud le 12 février et la fameuse Transjurassienne le 20 février 2005.

Mais les Skieurs Rousselands s'investissent aussi dans la vie des Rousses et sont présents sur des manifestations comme la Fête de la Musique, la Fête du Lac et, depuis cette année,

pour le bal du 14 juillet. Le club a tout récemment reçu le Comité Régional de Ski du Massif Jurassien pour son Assemblée Générale et pour fêter ses 80 ans. Derrière leur Président Dominique MICHELIN, une équipe efficace et volontaire gère le club toute l'année, avec notamment Michel

DUMONT-FILLON pour le ski alpin, Philippe DEVIDAL pour le ski de fond et Nicolas MARCHANDISE pour le saut. Vous pouvez retrouver régulièrement toute l'actualité de ce club dynamique à l'Office du Tourisme sur le panneau extérieur.



■ **Moto club du Risoux**

Fabienne LACROIX - 1821, rue de Franche-Comté - 39220 Bois d'Amont - Tél. 03 84 60 96 38

Le moto club du Risoux est affilié à la Fédération Française de motocyclisme et à la Ligue Régionale de Franche-Comté, vous pourrez donc pratiquer votre passion des deux roues dans un cadre sécurisé et magnifique qu'est le Haut-Jura. Les entraînements ont lieu aux Rousses, Villards d'Héria, Morbier de 14 h à 18 h le samedi ou le dimanche et les jours fériés.

Les membres du club seront heureux de vous accueillir, ils pourront vous préparer à l'obtention du CASM (Certificat d'Aptitude du Sport Motocycliste). Le prix de la licence est de 100 €. Les motards, toutes disciplines confondues, sont les bienvenus. Les licenciés du club participent aux championnats de Franche-Comté, du Lyonnais, Grand Est, de France et aux coupes de provinces.

Manifestations : le 29 mai 2005 Trial de VILLARDS D'HERIA et Trial des ROUSSES en 2006.

N'hésitez pas à nous contacter et à bientôt.

■ **Randonnée Raid Orientation du Haut-Jura**

Monique VANDEL - 1358, route du Vivier - 39220 Bois d'Amont - Tél. 03 84 60 92 73

Ce club pratiquant la course d'orientation pédestre ou à ski, vous propose de découvrir la région en vous aidant de topos, de cartes et quelquefois d'une boussole de manière à trouver les balises le plus rapidement possible et ce, en été comme en hiver.

Les jeunes, à partir de 11 ans et les moins jeunes pourront développer leur sens de l'orientation dans un cadre agréable.

Les entraînements ont lieu le mercredi à 13h30 devant le collège des Rousses à partir de fin avril.

Manifestations : Le 4 juin 2005, le club organise une course régionale fédérale et la course de la coupe Genevoise.

Les membres du club participent aux courses régionales, nationales et aux championnats de France de Course d'Orientation à ski et pédestre.

Pour tout renseignement complémentaire, contactez-nous.

■ **Club de radio-modélisme**

Pierre-André THILL - La Cure - 39220 Les Rousses

Tél. 03 84 60 09 06

Si vous avez gardé votre âme d'enfant et que les modèles réduits (voitures, avions, bateaux...) vous ont toujours attiré, le club de Radio Modélisme est fait pour vous.

Tarifs des licences :

Enfants de 10 à 16 ans : 30 € - Adultes : 65 €

Horaires et lieux des entraînements : Pistes du Noirmont si vous êtes équipé d'un véhicule.

Les vacanciers désireux de découvrir l'activité peuvent se renseigner au Centre Sportif.

Manifestations : Courses du Championnat format 1/5^{ème} et 1/8^{ème} courant juin 2005 - Grand prix des ROUSSES mi-Juillet 2005.

A bientôt.

Pour tous renseignements complémentaires, conseils, modalités d'inscriptions concernant le fonctionnement associatif, vous pouvez contacter le Centre Sportif des ROUSSES.

Le Haut Jura permet la pratique d'une large gamme d'activités sportives. Profitez-en à pleins poumons... et n'oubliez pas que le sport associatif est un excellent moyen de faire d'autres connaissances et d'apprécier différemment nos activités.

...Suite (Associations)

■ **Chorale Perce-Neige**

La chorale Perce-Neige est ouverte à toute personne intéressée par le travail vocal. Elle interprète essentiellement des chansons contemporaines à quatre voix, mais elle puise aussi dans des répertoires variés.

Elle se produit régulièrement dans les villages de la station, et occasionnellement à l'extérieur.

Les répétitions ont lieu tous les lundis soirs à 20h à la salle de musique (mairie) de Bois d'Amont.

Contacts : Béatrice MENG : 03 84 60 31 44

Sylvie VANDELLE : 03 84 60 91 59.

■ **Club du temps libre «Soleil d'Automne»**

Le Club "Soleil d'Automne" est né il y a 33 ans. Il a pour but "L'ENTRAIDE ET LES LOISIRS". Le club propose diverses activités : de la gymnastique douce y est dispensée, des jeux de sociétés, des concours, des lotos, des sorties sont régulièrement organisés. Nous nous investissons dans la vie communale, souvenez-vous de la décoration du village lors des Olympiades des Fromages !

Un petit coup de blues... venez nous rejoindre, notre porte est ouverte à tous, de tous âges, à la résidence MANDRILLON.

Contact : 03. 84. 60. 36. 92.

■ **Association «ça peint»**

L'association "ÇA PEINT" est constituée de personnes avides d'exercer leurs talents multiples en peignant sur des supports divers tels que bois, métal, soie, porcelaine... Les membres se réunissent les mardis et jeudis dans la salle du bas au Foyer Logement MANDRILLON, et ce de 13h30 à 16h30. Tous les peintres amateurs ou confirmés sont les bienvenus. Et, comme chaque année, nous co-organisons avec le concours du Club 3 petits points, le Marché de Noël des Rousses, où sont conviés tous les amateurs créateurs. Cette année, 29 exposants étaient présents lors de la 5^{ème} édition.

■ **Country Dance Group**

"Le Country Dance Group" est une association loi de 1901 dont la présidente est Monique Bouquet, 6765 route Internationale, 39220 Les Rousses, tél. 03 84 60 92 60.

Nous nous réunissons tous les jeudis à la salle Polyvalente de Bois d'Amont à 20h30 pour apprendre des chorégraphies de danses (valse, rock, cha-cha etc..) qui s'adaptent sur des musiques country. Ceci nous permet d'aller danser avec d'autres passionnés dans les festivals (Mirande, Tréviillers) ou les soirées en Suisse ou dans la région. C'est également un excellent exercice pour le physique, la mémoire, la concentration et l'endurance. Il y a une cotisation annuelle de 18 €, et 36 € par trimestre (pour les Messieurs, seulement la cotisation annuelle).

L'entrée est libre la première fois pour ceux et celles qui souhaitent essayer. Nous organisons également les Country Days, en 2005 les 23 et 24 juillet qui regroupent les passionnés de musique, danse country ainsi que les propriétaires de véhicules américains.

■ **Amicale des donneurs de sang**

Notre amicale appartient au groupement des donneurs de sang bénévoles de Morez. Elle a pour but d'accueillir et de restaurer les donneurs qui se présentent pour la collecte. Les personnes de 18 à 65 ans sont les bienvenues. Un don de

sang comprend quatre phases : l'inscription administrative, l'entretien avec le médecin, le prélèvement, le temps de repos et la collation. Donner son sang est un acte généreux montrant votre solidarité et votre engagement. L'appréhension de la petite aiguille n'est rien à comparer au bonheur de participer à l'amélioration ou la guérison de malades et de blessés.

Il y a en moyenne 5 collectes par an. Pour 2005, les dates sont les suivantes : 07 février, 18 avril, 20 juin, 12 septembre et 14 novembre.

Venez nombreux

■ **Vivre un art martial aux Rousses : l'Aïkido**

A mi-chemin entre philosophie, remise en forme et sport, l'Aïkido s'impose comme un art de vivre. Cette discipline assure l'harmonie du corps et de l'esprit, apprend aussi à canaliser une énergie débordante, à se détendre, à mieux se connaître, à trouver la voie de la sérénité et de la sagesse.

Cours adultes : Mardi 19h30 à 21h00 - Jeudi 19h30 à 21h

Cours enfants : Mercredi 17h00-18h30

Aïkido-club Les Rousses - Gymnase du CES - Salle au sous-sol

■ **Marché de Noël aux Rousses**

Le marché de Noël des Rousses existe depuis maintenant 5 ans. Ce marché s'est agrandi au fil des ans. C'est aujourd'hui les clubs «3 Petits points...» (club de broderie) et «ça peint» (club de peinture) qui s'occupent conjointement de son organisation. Le Marché de Noël des Rousses devient très demandé et ce n'est pas moins d'une vingtaine de candidatures qui ont été refusées cette année par manque de place. Il y aura cette année 29 exposants proposant diverses activités artisanales car le point de mire de notre marché est la qualité et la beauté des objets proposés. Nous exigeons de la part de nos exposants que leurs objets soient fabriqués de leurs propres mains et grâce à cela nous pouvons proposer des objets magnifiques.

Pour tous renseignements concernant le marché de Noël vous pouvez contacter Dominique Auzias au 03.84.60.08.39 ou Véronique Gangnery au 03.84.60.50.50.

■ **Club «Les 3 petits points ...»**

Le club de broderie «3 petits points...» a été créé en avril 2000. Il compte aujourd'hui une vingtaine d'adhérentes. Les réunions ont lieu tous les mercredis soirs au foyer Mandrillon (à côté du centre de soins) de 20h30 à 22h30. L'activité principale de ces réunions est le point compté, les membres pratiquent également la broderie traditionnelle, le hardanger et divers autres ateliers créatifs tels que confection d'abat-jour, stores bateau, d'albums photos, de bijoux divers avec perles Swarovski etc...

Des stages sont proposés ponctuellement aux membres. Un programme des ateliers proposés sera disponible dès le mois de janvier 2005 et il sera possible de vous le procurer sur demande. L'adhésion au club est de 30 € par année et donne droit aux différentes activités. Il sera cependant possible de participer à des cours ponctuellement. Le club est également organisateur du marché de Noël des Rousses.

Pour tous renseignements sur le club ou sur le programme des ateliers vous pouvez contacter sa présidente : Mme Dominique Auzias au 06.70.11.13.52.

■ **Paintball Aventure Club**

Paintball Aventure Club est une association soutenue par une dizaine de membres actifs, existant depuis octobre 2001. L'association propose des activités aussi bien axées loisir que compétition. Nous proposons, hors saison hivernale, des séances de jeu loisir les vendredis soir et week-end, ouvertes aux personnes âgées de plus de 16 ans. Paintball Aventure Club a créé une équipe de compétition, les PACMen, qui évolue dans tout l'Est de la France et se place dans les 4 meilleures équipes des régions Bourgogne, Franche-Comté et Rhône. Afin de satisfaire à tous les plaisirs, nous organisons chaque année au mois de mai un "Big Game", grand jeu de rôle, réunissant plus de 100 joueurs au Fort des Rousses. Les PACMen organisent également un tournoi de ligue Inter Club au mois de septembre, confrontant 10 équipes de compétition. Ce tournoi se joue sur un terrain 100 artificiel constitué d'obstacles gonflables.

Conditions d'adhésion : être âgé d'au moins 16 ans, cotisation annuelle 23 €, joueurs non équipés admis.

Renseignements : Matthieu GAUTRON au 06.82.38.04.97 - president@pacjura.com - www.pacjura.com.

■ **Association «3 couleurs»**

L'association «3 couleurs» a pour but d'initier ses adhérents au dessin et aux techniques de la peinture à l'huile, tout en les sensibilisant à l'Art pictural. Marie Receveur et Stéphanie Bourret qui encadrent ces cours, soumettent un thème général pour tous, par trimestre, sur lequel chacun va développer un certain savoir-faire sur l'huile et ses différentes techniques. Deux heures de peinture qui se déroulent le jeudi soir (sauf vacances scolaires) de 20h à 22h à la salle Gérard Loye (face à l'église). Une cotisation de 30 € pour l'année ainsi qu'un matériel propre à chacun sont demandés.

■ **Pétanque**

Heureuse de vous accueillir, la pétanque Rousselande vous propose de juin à septembre des concours tous les vendredis soirs à partir de 20 heures. Ces concours sont ouverts à tous. Il est conseillé de prendre une licence ou une carte d'adhésion, délivrée lors de votre inscription, afin d'être couvert en cas d'accidents. Bonne saison à tous.

■ **APACE** : Association Pour l'Animation Culturelle et Educative - Collège des Rousses - 97, Montée le Rochat - 39220 Les Rousses

Créée par les communes de Bois d'Amont, des Rousses et le collège des Rousses en 1975, l'association dans laquelle sont représentés les communes fondatrices, les parents et les personnels du collège, a pour but de promouvoir l'animation culturelle au collège et dans les écoles primaires de Bois d'Amont et des Rousses. Elle subventionne de nombreux projets destinés aux élèves en particulier les voyages scolaires. Elle peut aussi intervenir dans l'achat de matériel pédagogique, livres, matériel audiovisuel etc. L'adhésion demandée aux familles est de 3 € par enfant. L'APACE reçoit une subvention des communes mentionnées et utilise au profit des élèves les bénéfices qu'elle tire de l'hébergement de concurrents de la Transjurassienne accueillis au collège.

Le secrétaire : P. Genre.

■ **La F.N.A.C.A**

Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie Maroc et Tunisie. C'est sur l'initiative de quelques anciens - certains décédés à ce jour - ayant effectué tout ou partie de leur service militaire en Afrique du Nord, qu'a été créée cette Association regroupant en son sein des Adhérents de Bois d'Amont, Lamoura, Lajoux, Prémamanon et les Rousses. Déclarée à la Sous-Préfecture de Saint-Claude le 27 Juin 1973, cette association a pour objet d'entretenir le souvenir de mémoire pour nos 30000 camarades morts là-bas, d'entretenir et renforcer les liens de camaraderie et de solidarité entre les anciens mobilisés en Algérie, Maroc et Tunisie. Le Comité local est dirigé par un Conseil d'Administration chapeauté par un Comité Départemental sous le couvert d'une Fédération Nationale, regroupant en son sein 369 214 adhérents. La F.N.A.C.A., c'est aussi un Service Juridique et Social, une Caisse Nationale Mutualiste. Ce sont des Centres familiaux de vacances, des Oeuvres sociales, un Journal mensuel <l'Ancien d'Algérie>. C'est aussi Guerre d'Algérie Jeunesse et Enseignement (souvenir - mémoire). Le comité local FNACA, se fait un devoir de se retrouver avec son drapeau autour des monuments aux morts lors de manifestations du souvenir: 11 Novembre, 8 Mai, 22 août et le 19 mars fin de la guerre d'Algérie. Pour plus d'informations Tél. 03 84 33 06 81

■ **Protection Nature et Environnement du plateau des Rousses** (association Loi 1901)

Depuis deux ans déjà, conscientes du fait que la protection de l'environnement et du cadre de vie sur le plateau des Rousses devait être défendue, quelques personnes se sont rencontrées pour créer l'association "Protection Nature et Environnement du Plateau des Rousses".

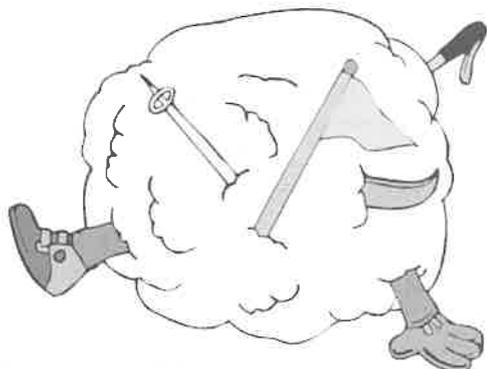
Cette association, sans but lucratif et sans engagement politique, a déjà engagé quelques actions auprès des responsables municipaux et préfectoraux pour les alerter sur des problèmes concernant notre environnement (carrière du Risoux, dépôt de sable à l'entrée du village, état du lac des Rousses...).

Il appartient à chacun d'entre nous de prendre conscience que la qualité de notre environnement dépend de nous.

Pour cela, rejoignez-nous en adhérant à notre association afin de participer au maintien et à l'amélioration de la qualité de vie sur le plateau des Rousses.

Contacts : Bernard BERTHET, 221 Montée du Noirmont 39220 LES ROUSSES. Tél : 03 84 60 53 79

Laurent ARDIET, 17 route des Crétets 39220 LES ROUSSES - Tél : 03 84 60 39 16



3^{èmes} Olympiades des fromages de montagne

Nous nous sommes "COMTE" 47 pour aller en Appenzell!! De fromages suisses en fromages français passant par l'Italie et bien d'autres, nous avons revécu les Olympiades qui avaient enflammé Les Rousses en 2003.

Bien sûr, les chalets stands étaient les mêmes mais à l'entr'acte on avait changé le décor !!

Montagnes plus majestueuses, maisons aux fresques colorées, les alpages aux allures de golfs... Même la température avait pris de l'altitude et l'ambiance avait suivi le mouvement, tant dans le car qui nous transportait, qu'au détour des rues appenzelloises, et dans les chambres d'hôtel,

on entendait tard dans la nuit, des éclats de rires inextinguibles....

Bravo aux organisateurs qui nous ont concocté un week-end culturel (visite d'une fromagerie) touristique, sportif (certains n'ont pas hésité à grimper à pieds ! 800 mètres de dénivelé) sympathique et amical.

Rendez-vous en 2005 en Italie près de Vérone pour les 4^{èmes} Olympiades.

Eliane COURTOT et Elisabeth GAY

La Transjurassienne : 19-20 février 2005

Après le succès sportif et populaire de 2004, dû en grande part à une météo très favorable, la Transjurassienne 2005, épreuve emblématique des Montagnes du Jura, se déroulera les 19 et 20 février prochains.

Cette année est marquée par plusieurs nouveautés. Tout d'abord, la Transjeune qui a connu un record de participation l'an dernier avec 2 600 participants sera désormais organisée le premier mercredi de février.

Deux semaines plus tard, le week-end "Transju" débutera le vendredi soir par la Transju'Night, épreuve spectacle nocturne, qui se déroulera à la Vallée de Joux.

Une nouvelle épreuve fait son entrée au calendrier : la Transmarathon classic. Disputée en style classique, elle permettra aux adeptes du pas alternatif de pratiquer leur style sur un beau parcours.

Dernière innovation : le départ de la course des 50 km sera donné non pas vers la crèche halte-garderie comme l'an dernier, mais dans le Grand Champ près du Collège.

De très nombreux supporters et spectateurs sont attendus aux Rousses pour une traversée du village toujours très prisée avec notamment la célèbre et spectaculaire montée de la Bascule appelée aussi de l'Opticien.

L'investissement des bénévoles est important et concourt à la réussite de cette très belle épreuve. Avec les Skieurs Rousselands, d'autres clubs ou associations se mobilisent avec le concours des services techniques de la Commune pour cet événement majeur de l'hiver. Qu'ils en soient remerciés.

Bernard MAMET



Le Jura, Terre d'AOC : jeudi 24 février

Dans le cadre des manifestations prévues à l'occasion du centenaire des A.O.C. (Appellations d'Origine Contrôlée) sous le patronage de l'Institut National des Appellations d'Origine (I.N.A.O.), une journée de promotion des A.O.C. jurassiennes, fromagères et viticoles, aura lieu le jeudi 24 février aux Rousses.

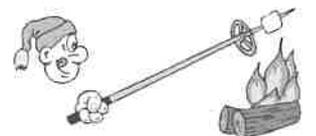
Plusieurs animations sont prévues :

- Ateliers du goût associant les vins et fromages d'A.O.C. du département,
- Visites accompagnées des caves d'affinage de Comté,

- Présentation de films vidéo sur les vins du Jura, le Comté, le Morbier, le Bleu du Haut-Jura,
- Présentation, dégustation des produits.

Cette journée s'inscrit dans le programme du comité de pilotage du Département, mis en œuvre par l'association «Jura : Terre d'A.O.C.» à laquelle adhère la Commune des Rousses.

Bernard MAMET



Etat Civil 2^{ème} Semestre 2004

Commune des Rousses



NAISSANCES

CHABOD Justine le 8 juillet
CHABOD Inès le 8 juillet

ARBEL Flavie le 9 juillet
NOURRISSON Klervia le 12 juillet
BOILLON Charlie le 17 juillet

MACLE Aksel le 28 juillet
MOREL Victor le 31 juillet
FAIVRE Jade le 2 août
SILVANT Juliette le 9 août
MARTIN Margaux le 20 août
PAGE-BLANC Sarah le 26 août
MELET Eva le 21 septembre
GREGIS Mathéo le 25 septembre

MARTINAZZO Théo le 1er octobre
BENOIT-LIZON Chloé le 7 octobre
PACORET Lisa le 17 novembre
ROMAND Tom le 22 novembre
BOUJLA Maeva le 26 novembre
VAUFREY Lenny le 1er décembre
DE CECCO Julie le 3 décembre
AILLERIE Jules le 16 décembre

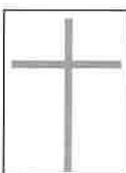


MARIAGES

CHAUTEMPS David et
ALMINANA Joséfa le
21 août

SAVARY Claude et BESNARDEAU
Yveline le 28 août

PACALET Hervé et MASSON Martine le
4 septembre



DECES

LAMY-ROUSSEAU Emile le
15 juillet

DAME Madeleine Vve GILLIOTTE le 19
juillet
CAPTIER Jean le 28 juillet
REGARD-JACOBEBZ Jules le 20 août

SCHWITTI Pierre le 1er septembre
LUGAND Georges le 7 octobre
BARIOD Daniel le 16 novembre
DUBROMEL Roger le 30 décembre

Effectifs scolaires 2004/2005

Collège : 322 élèves

Pôle France : 10

Ecole Privée Notre Dame des Neiges : 67

Ecole Primaire Publique : 186

Ecole Maternelle Publique : 118

Un nouveau Principal à la tête du Collège

Depuis la rentrée 2004, Monsieur Thierry Feutry est le nouveau Principal du Collège des Rousses.

Originaire de la région Nord- Pas-de-Calais, Monsieur Feutry est âgé de 38 ans, il est marié et père de trois enfants (5, 9 et 11 ans).

Pour sa précédente affectation, il était à Grande-Synthe Nord-Pas-de-Calais (59).

Il aime la course à pied, les balades en famille dans la nature, il attend la neige avec impatience pour pratiquer le ski de fond.

C'est aussi un amateur de musique (Jazz, Blues), il est même musicien et joue de la trompette et de l'harmonica.

Monsieur Feutry est très attaché au service public, il essaie de répondre au plus vite à toutes les demandes et dans la mesure du possible, il reçoit sans rendez-vous.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans notre Commune et beaucoup de réussite dans sa nouvelle fonction.



Laurent CHARDON

Ecole du Gravier : 1954 - 1964



C'était à l'automne 1954, j'avais demandé un poste dans le Haut-Jura pour suivre mon mari géomètre, nommé à Lons le Saunier.

Tous deux, venant de Chalon s/Saône, nous allions découvrir ce Haut-Jura où nous nous sommes si bien acclimatés que nous ne l'avons plus quitté.

Après un an passé à Blye, je suis nommée aux Rousses, à l'école du Gravier = classe unique, tous les cours, de 5 à 14 ans et ... jusqu'à 30 élèves.

Mais dans cette école sans confort, isolée, avec notre fille de deux ans, et une gentille jeune voisine pour la garder, nous nous sommes rapidement adaptés !

Deux garçons sont venus compléter la famille, nés à Morez, dans cette petite maternité au bord de la Bienne, gérée par des "Bonnes Sœurs", et qui a été démolie pour faire place à un Supermarché.

Revenons à l'école du Gravier.

Très rapidement, des liens se sont tissés avec les familles de ce hameau. Des parents venaient me voir, le soir après la classe.

"Soyez sévère, mon fils a la tête dure"!!! ou : "Gardez-le en retenue, il faut qu'il travaille et apprenne mieux ses leçons ..."

Je garde de ces 10 années au Gravier, un souvenir ému. C'était un lieu de vie et de travail pas facile, compte tenu des conditions matérielles et du climat rude. Mais en classe, c'était des enfants à l'écoute de la maîtresse, désireux de bien faire. Grands et petits qui travaillaient ensemble et s'entraident.

Je me souviens de mes grandes filles qui, leur travail terminé, allaient s'asseoir à côté d'un petit "CP" pour le faire lire ou l'aider à faire sa page d'écriture avec de belles lettres bien formées... ou emmener un petit de 5 ans aux W.C.!!!

C'était, dans le pré, une cabane en bois divisée en 3 compartiments : 1 pour la maîtresse, 1 pour les filles, 1 pour les garçons. Les jours de grand vent, cet abri ployait sous les rafales et il ne faisait pas bon s'y attarder !!!

Nous disions en riant : "on va au bateau". Quelques années plus tard, la Mairie a fait construire un beau préau, avec W.C... mais sans chasse d'eau. Les conduites d'eau n'étaient pas encore arrivées à l'école. L'appartement, au dessus de la classe, n'avait pas de "toilettes" mais, à la cuisine, un évier, sans robinet. J'appréciais malgré tout, la descente d'eau... qui se déversait dans le pré, en contrebas, un certain hiver, très froid, avait même gelé cette descente d'eau. Mon mari était alors obligé de descendre les "eaux usées" pour les vider dans le pré derrière l'école ...

Mais revenons dans la classe : elle était chauffée à la sciure, dans un grand poêle cylindrique, qu'il fallait charger souvent, surtout les jours de grande bise.

Je me souviens d'un jour de Novembre glacial, le poêle ronflait, le tuyau rougissait. Nous n'étions pas sortis en récréation, juste une rapide visite aux W.C., et je lisais

une histoire, tous regroupés autour du poêle.

Je me souviens, comme si c'était hier, de cette atmosphère chaleureuse, des yeux des enfants attentifs, heureux autour de moi, et tout d'un coup, la porte de la classe s'ouvre brusquement. Stupeur générale !!!

C'est Monsieur Lacroix, qui fendait son bois dans la cour de sa ferme et qui, tout essoufflé, nous crie : "le toit de l'école brûle !!!"

Sauve qui peut !

1/ J'expédie tous les élèves dans les maisons voisines...

2/ Je charge l'aîné des élèves, Raymond, un grand garçon de 12 ans, d'aller le plus vite possible à la cabine téléphonique (300m au moins) mais pas encore de téléphone à l'école, bien sûr !

3/ Je monte, suivie de Monsieur Lacroix, extincteur sur le dos, les 2 étages qui mènent au grenier.

Je me souviens seulement du brasier et de mon brave voisin, paniqué comme moi, qui n'arrive pas à faire marcher son extincteur.

Mais les pompiers des Rousses, arrivés rapidement sur les lieux, mettent leur tuyau d'incendie dans le petit ruisseau qui dévale vers le lac.

Hélas, à cette époque de l'année, il est presque à sec... et au bout de quelques minutes, il crache seulement ses cailloux sur le toit...

Heureusement, la bise a été favorable, poussant au bord du toit, les flammes qui s'éteignaient d'elles-mêmes.

En ce temps-là, il n'y avait pas d'extincteur à l'école, ni de barrière de protection pour la cour de récréation, bordée par la route nationale. Il est vrai que la circulation était moins intense qu'aujourd'hui.

Balles et ballons ont quelquefois traversé cette route, mais sans incidents ... Les enfants étaient prudents !!

La cour de récréation, en hiver, était la grande prairie qui dévalait jusqu'au lac et nous offrait de belles pistes de luge.

Nous faisons aussi du ski alpin, un après-midi par semaine, de Janvier à Pâques. Un moniteur de Bois d'Amont, Monsieur Liardon, nous emmenait, en face de l'école, sur les pentes du Noirmont. Pas encore d'engin de damage, ni de téléski à cette époque.

Il nous fallait damer la neige en montant !!! Quel bon exercice d'échauffement...

C'est sur ces pistes rudimentaires que maîtresse et élèves apprenaient à skier. Merci, moniteur !!!!!

Notre école du Gravier monte toujours la garde au bord de la Nationale, mais elle n'accueille plus les enfants de ce hameau : elle a été modernisée et transformée en maison d'habitation.

Peut-être entend-elle encore les cris et les rires de ses anciens élèves ???

Les Rousses le 29/11/04

Janine HERMANN

La Mainmorte

De 1768 à 1777, un conflit opposa au chapitre de Saint-Claude les communautés de Longchaumois, Orsière, La Mouille, Les Rousses, Bois d'Amont, Morez et Morbier. Les abus de la monarchie absolue, l'intransigeance des moines de l'Abbaye de Saint-Claude et l'avènement des idées réformistes du siècle des lumières conduisaient de nombreux paysans haut jurassiens à mettre en cause le régime de la Mainmorte qui depuis des siècles régissait leur statut personnel et leurs biens. Voltaire et son jeune ami et collaborateur, l'avocat Christin de Saint-Claude dénoncèrent avec toute leur intelligence et leur opiniâtreté ce régime féodal qui ne correspondait en rien à l'évolution de la société.

Avant d'étudier toutes les péripéties, les recours judiciaires et les différentes requêtes présentées par l'Avocat Christin, Voltaire et les représentants de la commune des Rousses (*qui feront l'objet d'une prochaine publication*), il convient d'examiner avec attention les principales caractéristiques du régime de la Mainmorte et les conditions politiques et sociologiques qui ont conduit et expliquent son établissement.

Pour rédiger cette étude, je me suis appuyé sur les écrits de Félix Pécelet, de Roger Bergeret et Jean Maurel, « L'Avocat Christin collaborateur de Voltaire », de l'histoire de l'Abbaye et de la terre de Saint-Claude de Dom Paul Benoît et du remarquable « Traité de la Mainmorte et des Retraits » rédigé en 1760 par Dunot, ancien avocat au Parlement et professeur Royal en l'université de Besançon.

Le régime de la Mainmorte découle en tout premier lieu de la coutume du Comté de Bourgogne qui elle-même s'est inspirée du droit romain sur les servitudes des personnes et leur affranchissement.

Le droit Romain distinguait des personnes en *libres* et en *esclaves*. Par la suite on vit naître une nouvelle distinction des personnes en *nobles*, *bourgeois* et *mainmortables*. Alors que la noblesse était issue des fiefs distribués au principaux de la nation et aux grands du pays et que les bourgeois détenaient certains privilèges accordés par des souverains ou des seigneurs sur le territoire de leur fief et en particulier dans les bourgs et les villes où ils vivaient et où ils exerçaient des professions liées au négoce, à l'artisanat et aux métiers d'art, les mainmortables habitaient la campagne où leur unique préoccupation était à l'origine de cultiver la terre.

Aussi, les conditions des hommes étaient-elle bien distinctes et il n'était pas facile de passer de l'une à l'autre. M Dunod résume ainsi cette organisation sociale féodale : « *C'est ainsi que nos ancêtres avaient sagement réglé leur Etat, que toutes les parties s'y soutenaient réciproquement et que chaque particulier concourait dans sa condition à ce qui était nécessaire pour le bien général et l'utilité*

commune ».

Toutefois cette rigidité d'organisation sociale allait au cours des siècles subir certaines évolutions dues en partie à l'important développement de la bourgeoisie et surtout au fait que les privilèges accordés aux distributeurs de fief ne correspondaient plus aux obligations de protection et de défense. Il fallut toutefois attendre 1789 et la Révolution française pour que le régime de la Mainmorte qui était en vigueur dans tous les duchés de France sous des dénominations différentes soit définitivement aboli.

Ce régime sous lequel vécurent tant de nos ancêtres était fondé essentiellement sur une différenciation en le propriétaire et l'usufruitier qui ne pouvait transmettre ses droits. Les Seigneurs ou les ordres religieux (dans le Haut-Jura, l'Abbaye de Saint-Claude) à qui le roi ou l'empereur avait cédé de grands territoires, concédaient l'usufruit des terres aux laïcs moyennant une redevance annuelle ou cens en se réservant toutefois le droit perpétuel de propriété. Le mainmortable est par conséquent un usufruitier qui n'a pas la faculté de devenir propriétaire des terres qu'il cultive et l'engagement qui le lie au seigneur ou à l'abbé d'une Abbaye est perpétuel. Il en découle que le mainmortable ne peut disposer, ni hypothéquer ses biens de quelque qualité qu'ils soient (meubles, immeubles) qu'entre ses communiens, c'est à dire qu'entre personnes vivant en communion avec lui sous le même toit « *ayant dépense commune, même feu et même pain* ».

« *C'est la dépense commune, la nourriture et l'entretien à frais communs qui caractérisent la communion des mainmortables qui vivent dans la même maison* » ; jugement du parlement de Besançon septembre 1607.

La première des conséquences est que les biens (meubles, immeubles) d'un mainmortable qui meurt sans communiens reviennent de plein droit au seigneur (Droit d'Echute) puisque sa main qui est l'instrument du travail et du profit ne pouvant produire des biens dont il puisse disposer librement est réputée morte.

Avant le 14^{ème} siècle, la coutume prévoyait même dans certaines régions de France que lorsque l'homme de condition serve ne laissait pas à sa mort quelques effets de prix qui pussent être présentés à son seigneur, on lui coupait la main droite pour la présenter au seigneur. Il ne semble pas que cette coutume ait été en vigueur sur les terres de l'Abbaye de Saint-Claude.

De nombreux articles de la coutume régissaient ainsi les rapports entre le mainmortable et son seigneur et en particulier le statut de l'épouse et de la veuve surtout lorsque cette dernière était de condition franche avant son mariage. Ainsi, la femme franche qui épouse un homme de mainmorte est réputée mainmortable « *vivant son mari* » et par conséquent,

...Suite (la Mainmorte)

demeurait franche lorsque au décès de son mari elle quittait la maison et les héritages de son mari. Elle pouvait cependant emporter tout ce qu'elle y avait apporté.

De même, pour hériter des biens de son père, une jeune fille devait attester qu'elle vivait bien sous le même toit et au même feu et que sa nuit de nocces s'était déroulée sous ce toit. Un témoignage suffisait la plupart du temps, mais parfois il était établi un acte notarié attestant que la jeune mariée avait bien «gési» au domicile de ses parents (Acte de Repret).

Toutes ces obligations avaient de nombreuses conséquences sur l'organisation de la vie familiale. Il ne devait pas toujours être aisé de faire cohabiter sous le même toit, au même feu et à la même dépense des familles entières issues parfois de plusieurs générations.

Certaines expressions locales témoignent encore de cette particularité («vivre au gros ménage»), mais c'est surtout dans l'ancien bâti paysan que les manifestations du régime mainmorte sont les plus visibles.

Quelques anciennes fermes accolées les unes aux autres (Les Rousses d'Amont, La Cure, Le Gravier) ont leurs murs mitoyens stoppés au niveau du premier étage laissant ainsi tous les greniers et les granges sous le même toit. Par ce subterfuge, les enfants pouvaient bâtir en mitoyenneté de leurs parents en restant sous le même toit et bénéficier ainsi de leur héritage.

Le régime n'était pourtant pas tout à fait figé et l'homme de mainmorte pouvait avec ses enfants vivant en communion avec lui, acquérir la liberté en abandonnant à son seigneur ses «meix», ses

héritages mainmortables et une partie de ses meubles (en général les 2/3). Cette démarche appelée «l'affranchissement par désaveu» était obtenue même contre avis du seigneur. Dans la plupart des cas, l'affranchissement se faisait en accord avec le seigneur par biais d'une convention qui précisait les biens que le mainmortable donnerait au seigneur.

Il est certain que le régime de la mainmorte par l'impossibilité qu'il instaurait et perpétuait de vendre librement ses biens, de les hypothéquer ou d'en disposer par testament, figeait la condition sociale de la plus grande partie des campagnes jurassiennes.

La description qui en fut faite par Voltaire et Christin

25 Oct^{Bre}, 1903.

Les Rousses.
historique et descriptif.

N° 32.

Sommaire: — Acte de Repret de Nicolande
Benoist Bonnefoy (1730).

Note sur quelques lambeaux des étages aptien et albien
qu'on rencontre dans le haut Jura aux environs des Rousses.
Particularités de l'ancien état-civil des Rousses.

Acte de Repret de Nicolande Benoist Bonnefoy. (1730).

Avant la Révolution, nos aïeux étaient mainmortables
ou serfs du Chapitre de St. Claude.

La mainmorte obligeait les enfants, pour hériter de
leur père, à vivre au même feu que lui, ou sous le même toit: en
commun,

Dans la pratique, cela n'était pas toujours possible.

La fille qui se mariait était considérée comme vivant
en commun, pourvu qu'elle retournât "gésir la première
nuit de ses nocces en son meix et héritage."

Cette présence sous le toit paternel, la première nuit du
mariage, devait être constatée par acte authentique, appelé acte de
repret:

Voici l'acte de Repret de Nicolande Benoist Bonnefoy:

" Au lieu des Landes Territain et paroisse des Rousses
" terre de Saint Claude diocèse de Lion au comté de Bourgogne le
" quinzeième jour du mois de février environ les six à sept heures
" du matin de l'an mil sept cent et trente -

...Suite (la Mainmorte)

lors du procès tendait à assimiler ce régime à un véritable esclavage alors que pour Dom Benoit, il n'était que l'ancien esclavage rural transformé et adouci sous l'action bienfaisante de l'Eglise.

L'examen du procès de la mainmorte nous donnera

l'occasion de revenir en détails sur ces appréciations fort divergentes et que le contexte social et politique de la période prérévolutionnaire explique en partie.

Maurice Bonnefoy-Claudet

" Je Claude Benoit Bonnefoy desd. Rousses notaire
" soussigné me suis porté expert dans la maison de rési-
" dence d'honnête Jean François Benoit Bonnefoy tailleur d'ha-
" bit a size et situé rière le territoire desd. Rousses et au lieu
" appelé au pres Regad Et c'est a la réquisition de Nicolarde
" Benoit Bonnefoy sa fille mariéez dez le jour d'hiver avec
" Claude fils d'Antoine Berthet dit a la Guillauma desd.
" Landes ou étant j'ay reconnu avec les témoins cy bas nom-
" mez que pour ce maintenir dans la communion native d'icel.
" Jean François Benoit Bonnefoy son père lequel a consentis
" et consent que lad. Nicolarde Bonnefoy sad. fille aye Gisée
" et couchée la nuit du premier jour de ses nopces solennisées
" led. jour d'hiver avec led. Claude Berthet dit a la Guillau-
" ma son mary dans lad. maison d'habitation d'icel. Jean
" François Bonnefoy desd. père l'ayant mesme veu de mes-
" me que les témoins sortant de son lit fait dans une cham-
" bre claire étant du côté de soleil couchant de la cuisine de
" lad. maison ayant mis ses bas et ses souliers a notre pré-
" sence signifiant par ce moyen le Gésier que led. Bonnefoy
" sond. père lui aurait permis de prendre dans sa commu-
" nion et en sa maison affin qu'elle puisse paisiblement
" jouir sans contredict de sa part - - - - -)

Note sur quelques lambeaux des étages aptien
et albion qu'on rencontre dans le haut Jura aux environs
des Rousses.

Dans une précédente notice, insérée dans les Mé-
moires de la Société d'Emulation du Doubs de l'année 1854,

Tarifs Communaux 2005 (extraits)

1 - Cantine et Péricolaire (augmentation au 01/09/2005)

Prestations	Tarif 2005
Garderie Péricolaire : la séquence de 1 h 15 (résidents)	2,60 €
Garderie Péricolaire : la séquence de 1h15 (non - résidents)	3,00 €
Cantine : y compris séquence de garderie	
le repas pour les réguliers famille de 1 enfant	3,88 €
le repas pour les réguliers famille de 2 enfants	3,69 €
le repas pour les réguliers famille de 3 enfants et plus	3,51 €
le repas pour les occasionnels et extérieurs famille de 1 enfant	4,80 €
le repas pour les occasionnels et extérieurs famille de 2 enfants	4,57 €
le repas pour les occasionnels et extérieurs famille de 3 enfants	4,33 €
pour les adultes	4,80 €

3 - Locations de salles (augmentation au 01/01/2005)

	Tarif 2005
Salle Gérard Loye * du 1/6 au 30/9	46,00 €
Salle Gérard Loye * du 1/10 au 31/5	92,00 €
Gymnase * du 1/6 au 30/9	62,00 €
	31,00 €
Gymnase * du 1/10 au 31/5	100,00 €
	50,00 €

Salles des Gentianes et de La Doye (locations commerciales, séminaires, bals associations, expositions) : (Augmentation au 01.01.2005)

	Période	Salle des Gentianes		Salle de la Doye	
		Résidents	Non résidents	résidents	non résidents
Repas, lunchs, vin d'honneur, Bals, locations commerciales séminaires, avec mise à disposition cuisine et vaisselle	1/10 au 31/05	305,00 €	350,00 €	215,00 €	245,00 €
	1/06 au 30/09	270,00 €	310,00 €	180,00 €	210,00 €
Exposition, réunions séminaires, animations sans mise à disposition de la cuisine et vaisselle	1/10 au 31/05	230,00 €	265,00 €	165,00 €	190,00 €
	1/06 au 30/09	195,00 €	225,00 €	125,00 €	145,00 €
Forfait mariage, repas de famille avec mise à disposition cuisine et vaisselle vendredi soir au dimanche soir	1/10 au 31/05	450,00 €	515,00 €	360,00 €	415,00 €
	1/06 au 30/09	380,00 €	435,00 €	285,00 €	330,00 €

...Suite (tarifs communaux)

6 - Frais funéraires et concessions au cimetière (à compter du 01/01/2005)

Prestations	Tarif 2005
Chambre funéraire (résident commune)	45,00 €
Chambre funéraire (non résident commune)	50,00 €
Concession 15 ans 1mx2m	97,00 €
Concession 15 ans 2mx2m	180,00 €
Concession trentenaire 1mx2m	174,00 €
Concession trentenaire 2mx2m	309,00 €
Concession cinquantenaire 1mx2m	234,00 €
Concession cinquantenaire 2mx2m	468,00 €
Caveau 2 places (non compris le montant de la concession)	1049,00 €
Caveau 3 places (non compris le montant de la concession)	1573,00 €
Caveau 4 places (non compris le montant de la concession)	2097,00 €
Case enfeu (y compris plaque granit et concession trentenaire)	650,00 €
Case colombarium (y compris plaque granit et concession trentenaire)	390,00 €

12 - Participation pour raccordement à l'égout : (augmentation au 01/01/2005)

Prestations	Tarif 2005
droit de raccordement par appartement	875,00 €

13 - Tarification binôme assainissement : tarif inchangé

Prestations	Tarif 2005
Prime fixe pour une consommation égale ou inférieure à 100 m ³	40,00 €
Prime fixe au-delà des 100 m ³ par tranche de 20 m ³	20,00 €
Prix du m ³	0,90 €

17 - Halte-garderie : (pour les enfants de 3 mois à 4 ans de manière occasionnelle)

Résidents	Tarif 2005
1 h (habitant la commune)	2,20 €
1 h (hors commune mais hab. arrondissement)	2,50 €
Non résidents	Tarif 2005
1 h	5,40 €
2 h	7,60 €
demi-journée	15,10 €
journée	24,80 €
forfait 5 demi-journées	67,00 €

Bibliothèque Municipale des Rousses



Dans le bulletin de juin dernier, vous avez fait connaissance avec la bibliothèque Municipale des Rousses. Peut-être y a-t-il dans la commune des personnes ne pouvant se déplacer momentanément ou non, désireuses de profiter des services de la Bibliothèque. Il est envisagé un portage au domicile de ces personnes, d'un choix de livres, aux conditions habituelles de prêt.

Si ce service vous intéresse, vous êtes invités à vous faire connaître aux permanences du mardi et vendredi de 16h30 à 19h00 et mercredi de 14h00 à 16h30.

Tél. : 03.84.60.37.90

D'autre part, la présentation de la bibliothèque a été faite aux enseignants des écoles publique et privée, pour les classes de primaire et de maternelle.

Six classes sont déjà venues visiter les rayons jeunesse, rêver à la lecture de contes et "fouiner" parmi les 1800 livres mis à leur disposition. Les enfants ont ainsi découvert les possibilités offertes et peuvent venir ensuite individuellement.

L'année 2004 a vu ses abonnés augmenter de plus de 20% ce qui réjouit les bénévoles de la bibliothèque.

Coup de cœur :

Notre coup de cœur du semestre n'est pas (encore) un best-seller ! Il y a les livres dont tout le monde parle, et puis les autres !... Nous avons aimé "Poil de Cairote" de Paul Fournel aux Editions du Seuil. L'auteur a vécu plus de 2 ans au Caire. Durant cette période, presque chaque jour, il a envoyé ses impressions sur la vie quotidienne de cette ville, vue avec ses yeux d'occidental, dans un style concis, réaliste et plein d'humour. A lire.

Eliane COURTOT et Elisabeth GAY

Le livre de l'hiver :

Au cours de cet hiver 2004-2005, le livre "Le ski dans le massif jurassien : un siècle d'histoire" nous invite à suivre les traces d'une grande épopée humaine et sportive.

Cet ouvrage, fruit d'un travail passionné et passionnant de trois années, apporte une contribution enrichissante à la grande histoire du ski français en mettant ainsi en valeur l'histoire sociologique et économique du ski du massif du Jura. Félicitations aux auteurs : André BUFFARD des Rousses, le chanoine André VUILLERMOZ et le journaliste Pierre DORNIER.

Bernard MAMET

Carte Avantages Jeunes 2004/2005

Créée par le Centre Régional d'Information Jeunesse, coordonnée sur le département par Info Jeunesse Jura, la Carte Avantages Jeunes compte cette année 50 000 titulaires, dont plus de 9 000 Jurassiens.

Le concept de la Carte Avantages Jeunes est simple : Permettre aux jeunes un accès facilité à la culture, aux sports, aux loisirs et aux commerces de proximité sur l'ensemble de la Franche-Comté.

Mis en place en 1993, ce dispositif reste à ce jour unique en France.

D'une simple carte de réductions à sa création, on est passé aujourd'hui à un véritable "pack Avantages Jeunes" comprenant :

- une carte régionale nominative,
- un guide départemental qui recense les réductions jurassiennes proposées,
- des coupons départementaux au centre du guide,
- un chéquier départemental "Avantages Sports/Loisirs" de prestations gratuites,
- un chéquier régional "Avantages Culturels" offert par le Conseil Régional de Franche-Comté
- et dans le Jura, un chéquier "Terre de Jeux" offert par le Conseil Général du Jura.

Culture, sports, loisirs, commerces :

laissez-vous tenter !

Pour 6 €, les jeunes de moins de 26 ans (ou étudiants de moins de 30 ans) peuvent accéder pour la saison scolaire 2004-2005 à plus de 1 750 réductions et gratuités sur la Franche-Comté, dont plus de 400 sur le Jura. Avoir la carte, c'est par exemple passer son code de la route avec 50% de réduction, payer un mois de caution au lieu de deux dans les

agences immobilières partenaires, avoir des entrées gratuites dans les piscines du Jura, ne plus payer l'abonnement à la bibliothèque ou s'offrir un voyage au Carnaval de Venise à un tarif attractif... Dans le panel de spectacles, théâtre et musées du chéquier culturel, à noter :

- une entrée gratuite à la Foire Comtoise à Besançon,
- une entrée gratuite à la Citadelle de Besançon,
- et dans le Jura - une entrée gratuite au Musée du jouet de Moirans,
- une entrée gratuite au Festival du film d'amour de Saint-Amour
- une entrée gratuite à un concert du Moulin de Brainans.

JURA / NOUVEAUTE : à partir du 15 septembre, opération spéciale "ma place de ciné à 2€" pour le film de Spielberg : "Le Terminal"

Sur le Jura, parmi les 400 réductions ou gratuités proposées (fournitures scolaires, coiffeur, beauté, fringues, karting, parapente, ski...), ne passez pas à côté des temps forts de la rentrée, notamment l'offre promotionnelle réservée à 3500 jeunes jurassiens titulaires de la carte : une séance de ciné à 2€ seulement pour aller voir le dernier Spielberg « Le Terminal » (coupon détachable au centre du guide, offre valable dans les cinémas de Champagnole, Dole, Lons, Morez et St-Claude).

Tous à vos souris sur ij39.com !!!

Alors si vous avez moins de 26 ans et que vous souhaitez découvrir les richesses du Jura et de la Franche-Comté, n'hésitez plus : munissez-vous de 6€, d'une photo et d'une pièce d'identité et rendez-vous dans le point de distribution de la Carte Avantages Jeunes le plus proche de chez vous !

(Liste des points de vente disponible au 03 84 87 02 55

MARINE NATIONALE

En 2005, la Marine propose des emplois dans 36 Métiers différents à des jeunes garçons et filles âgé(e)s de 17 à 25 ans et ayant un niveau scolaire allant de BEP à BAC +2.

Pour vous renseigner, vous informer et construire ensemble votre projet professionnel, contactez-nous :

Bureau d'Information sur les Carrières de la Marine
Quartier Ruty - 64, rue Bersot - BP 36 - 25998 Besançon Armées
N° AZUR : 0 810 501 501 - Tél. : 03.81.81.44.88 / Fax : 03.81.87.28.54

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h00 à 17h30
Permanences mensuelles dans le Doubs.

POLIGNY 4^{ème} mercredi de 10h00 à 12h00 au Centre d'Information et d'Orientation
Rue de la Congrégation - Tél. 03.84.37.21.69

LONS LE SAUNIER 4^e mercredi de 14h00 à 16h00 - Espace jeunes P.A.I.O. 2 Place
de la Liberté - Tél. 03.84.87.02.56

DOLE 2^{ème} mercredi de 10h00 à 12h00 C.I.O. 24,
Place Nationale - Tél. 03.84.82.01.26
Et de 14h00 à 16h00 Espace Jeunes P.A.I.O. du Haut Doubs
24, Place Nationale Tél. 03.84.72.53.18

Tourte aux légumes à l'Appenzell ou au Comté

Pour 6 personnes :

Temps de préparation : 30 minutes

Temps de cuisson : 1 heure

600 g de pommes de terre à chair ferme

4 blancs de poireaux

200 g d'appenzell

1 cuillerée à soupe de saindoux

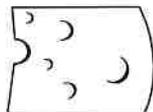
200 g de lardons fumés

500 g de pâte feuilletée

2 œufs + 1 jaune

20 cl de crème fraîche

Sel, poivre du moulin



Pelez et coupez les pommes de terre en lamelles épaisses. Précuissez-les 10 minutes à l'eau bouillante salée. Egouttez-les et réservez-les. Nettoyez et coupez les blancs de poireaux en tronçons. Râpez l'appenzell. Chauffez le saindoux dans une

poêle. Faites-y revenir les lardons 5 minutes à feu doux. Retirez-les et remplacez-les par les poireaux. Faites-les fondre 10 minutes. Couvrez. Poursuivez la cuisson 10 minutes, puis laissez refroidir. Préchauffez le four à 180°C (th. 6). Etalez deux tiers de la pâte. Foncez-en une tourtière en laissant la pâte dépasser du moule.

Rangez alternativement une couche de pommes de terre, une couche de poireaux, une couche de lardons et parsemez d'appenzell râpé. Continuez à remplir la tourtière en alternant ces éléments. Battez les 2 œufs entiers et la crème. Salez, poivrez. Versez sur les légumes. Etalez le reste de pâte en un rond d'un diamètre légèrement plus grand que celui de la tourtière. Déposez-le sur le dessus de la tourte. Rabattez les bords de la pâte. Dorez la surface au jaune d'œuf. Créez une cheminée au centre en la maintenant avec un bristol roulé. Cuisez 40 minutes au four. Démoulez et servez bien chaud.

Eliane Courtot



NUMÉROS UTILES

- la mairie : 03 84 60 01 52
- le syndicat de collecte : 03 84 45 52 98
- le SYDOM : 03 84 47 44 41

Pour toute info sur le tri :
contactez le N° Vert 0800 19 20 87 (appel gratuit)
sur internet www.letri.com

La gestion des déchets ménagers dans le Jura

Responsabilité et simplicité :

depuis 12 ans, les bases de notre action n'ont pas changé :

1) A notre niveau, maires, délégués, conseillers municipaux et communautaires, secrétaires de mairie, autres agents publics et privés, nous sommes tous responsables de la gestion des déchets. **Nous devons et nous pouvons tous participer à l'information du public** sur les règles et moyens de gestion dans le Jura.

2) Depuis 12 ans, **"un déchet, une destination"**, les 5 règles de base n'ont pas changé :



a. composter dans son jardin (quand on est producteur de déchets fermentescibles en "grande quantité" (restauration collective, lycées, collèges, ...)).



b. aller à la déchèterie, pour les gros volumes et les déchets spéciaux (toxiques), ou faire appel à une association spécialisée.



c. aller au conteneur, à verre pour le verre, à papier pour le papier (quand il y en a un, arrondissement de Dole, Haut Jura).



d. utiliser le bac bleu pour tous les autres déchets recyclables, emballages vides en carton, acier, aluminium, plastique (bouteilles et flacons, sacs et sachets), ... et vieux papiers (s'il n'y a pas de conteneur à papier. Au choix, s'il y en a un).



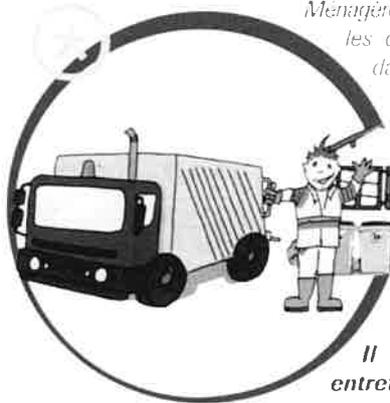
utiliser le bac (ou le sac) gris pour tous les autres déchets. Pas de recyclables, pas de toxiques, pas de déchets végétaux (si possible).

Collecte-traitement :

depuis 10 ans, les rôles n'ont pas changé.

1) Que fait le SICTOM ou la communauté de communes* ?

Le Syndicat Intercommunal de Collecte et de Tri des Ordures Ménagères - **le SICTOM** - collecte les déchets ménagers déposés dans les bacs bleus et gris et les livre au Centre Départemental de Traitement (le CDTOM, à Lons) ou dans les stations de transfert de Brevans, Poligny, Champagnole, La Savine ou Saint-Claude.



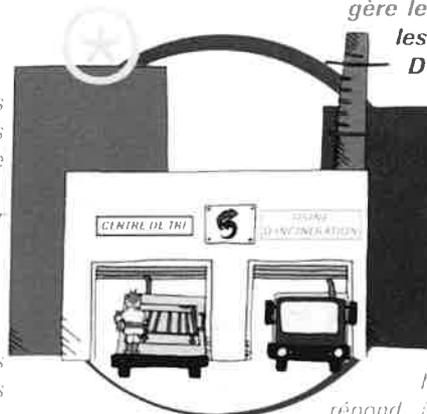
Il aménage, exploite et entretient les déchèteries.

*Dans les cantons de Nozeroy, Salins les Bains et Clairvaux les Lacs, c'est la communauté de communes qui s'en charge, directement (Pays des Lacs) ou avec l'aide d'une entreprise (Salins, Nozeroy).

Ces 3 communautés de communes et les 4 SICTOM (Dole, Lons, Haut Jura, Champagnole) **sont fédérés au sein du SYDOM.**

2) Que fait le SYDOM ?

Le Syndicat Départemental de traitement des Ordures Ménagères gère les stations de transfert, les transports, le Centre Départemental de Traitement des Ordures Ménagères (tri, incinération) et le Centre de Stockage (des déchets ultimes) du Jura.



Il organise la communication pour l'ensemble des habitants du Jura et répond à toutes les questions concernant "le tri".

Quelques mots du langage d'autrefois

Accronner : Rassembler le foin en andains

Accucher : Faire des tas de ...
Faire des tas de foin sur le pré.

Andain : Ligne de foin coupé à la faux.

Betendi : Plateforme dans la grange : étaler le foin sur le bétendi.

Betton : Premier lait

Boiton : Etable à cochon, soue.
Cagibi.

Bouille : Lessive.
Récipient en fer blanc pour porter le lait.

Cabe : Vieille vache maigre.

Caboiton : Réduit qui peut servir de débarras.

Caillé : Lait caillé.

Charognu : Rusé.

au chantenage : pâturage d'été sur les hauteurs.

en chantenage : location de vaches à un fermier.

Chiron : Meule, tas.

Coulée : Moment où l'on apporte le lait à la fromagerie pour le couler.

Couvier : Etui dans lequel on place la meule pour aiguiser la faux.

Cramper : s'arrêter brutalement.

Crrouille : De mauvaise apparence, chétif.

Cuchet : Tas de foin.

Bernard ARBEZ

PRÉSENTATION DU CHEQUIER «TERRE DE JEUX»

- Samedi et dimanche 9 et 10 octobre 2004 à la base de Bellecin :
- Un week-end évasion (aviron / grimpobranche / kayak / tir à l'arc / VTT)
- Mercredis 5, 12, 19 et 26 janvier 2005 dans le Haut-Jura : Une demi-journée découverte de ski alpin avec l'UNSS
- Du 4 janvier au 4 février 2005 dans le Haut-Jura : Un forfait journée ski alpin ou nordique
- Samedi 21 mai 2005 au Val d'Amour : Un raid nature (kayak / accro branche / radeau / trottinette / tir à la sarbacane / VTT)
- Du 1^{er} mai au 30 juin 2005 à Doucier : Une entrée aux Lagons de Chalain et une activité découverte : Beach-Volley et Aviron

Et tout au long de l'année 2004/2005 :

- Un baptême de Parapente dans le Haut-Jura
- Une entrée pour un match de basket de Jura Salins Basket Club
- Une initiation au Judo à Dole
- Une entrée à la Maison des Cascades à Ménétrux-en-Joux
- Une Séance de cirque à Crotenay
- Une ouverture de Mail et création d'un site Internet dans le réseau Info Jeunesse Jura
- Une Entrée aux Lagons de Chalain
- Un Parcours Accro branche à Salins-les-Bains
- Une Initiation au Roller Hockey à Lons-le-Saunier
- Une heure de consultation Internet dans tous les Points Cyb du réseau Info Jeunesse du Jura : Bletterans, Champagnole, Lons-le-Saunier, Morez, Poligny, Saint-Claude

Renseignements et inscriptions au 03 84 87 02 55

Info Jeunesse Jura - 2, place de la Liberté - 39000 Lons-le-Saunier

Téléphone : 03 84 87 02 55 - Télécopie : 03 84 24 08 76 - Courriel : contact@ij39.com - Site : ij39.com

Sur votre agenda :

Calendrier des manifestations 1^{er} semestre 2005

CINÉMA

- Ciné mardi :
 - Mardi 8/2/2005 : *Carnets de voyage* de walter Salles - Biographie - 2h06 - 2004
 - Mardi 22/02/2005 : *Holy Lola* de Bertrand Tavernier - Comédie dramatique - 2h08 - 2004
 - Mardi 8/03/2005 : *Voyage en famille* de pablo Trapero - Comédie dramatique - 1h43 - 2004
 - Mardi 22/03/2005 : *2046* de Wong Karwai - 2h - 2004
 - Mardi 05/04/2005 : *Quand la mer monte* de Gilles Porte et Yolande Moreau - Comédie romantique - 1h33 - 2004
 - Mardi 19/04/2005 : *Maria pleine de grâce* de Joshua Marston - Drame - 1h41 - 2004
 - Mardi 03/05/2005 : *Massai les guerriers de la pluie* de Pascal Plisson et Olivier Dazat - Aventure - 1h34 - 2003
 - Mardi 17/05/2005 : *Modigliani* de Mick Davis - 1h54
 - Mardi 31/05/2005 : *Les petites vieilles* de Guennadi Sidorov - Comédie - 1h40 - 2004
- Projections cinéma à l'école

EXPOSITIONS

- ✓ du 5 au 11 février : Chantal Rident : Aquarelles
- ✓ du 12 au 18 février : Cyril Micol : Vitraux traditionnels
Anne Goislot : Peintures animalières
- ✓ du 19 au 25 février : Exposition de peintures sur Haïti
- ✓ du 26 au 1^{er} mars : Marianne Paget-Blanc : Poyas - Peintures sur bois
en association avec le club de points de croix (sous réserve)

CONFÉRENCES - Février : La route de la soie (date à confirmer)

SPECTACLES

- Divertissements externes :
 - ✓ Argentina : Julia Miguenes le jeudi 10 février à Oyonnax
 - ✓ Théâtre : 2 pièces de Feydeau interprétées par Valérie Mairesse et François Morel le mardi 8 mars à Oyonnax.
 - ✓ Comédie musicale Gladiateur : Genève (Aréna) le dimanche 22 mai à 15heures
 - ✓ Concert : orchestre Besançon - Franche-Comté : symphonie inachevée de Schubert.
- Divertissements locaux :
 - ✓ Fête de la Musique le dimanche 19 juin (toute la journée) aux Rousses
 - ✓ Soirée cabaret : Jazz New Orléans (date à préciser) aux Rousses

VOYAGES : Week-end prolongé à Berlin : 4-5-6-7 mai 2005



Le Bulletin Municipal de LES ROUSSES

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Bernard MAMET - REDACTEURS : Bernard MAMET, Danièle TISSOT, Odile HERMANN, Laurent CHARDON, Maurice BONNEFOY-CLAUDET, Bernard ARBEZ, Eliane COURTOT, François REYGROBELLET, Véronique VITTORI - DIRECTEUR DE CREATION : Véronique VITTORI - CREDIT PHOTOGRAPHIQUE : Laurent CHARDON - DEPOT LEGAL A PARUTION : Mairie des Rousses - 281, rue Pasteur - 39220 LES ROUSSES - IMPRIME à : 2 500 exemplaires par La Biennoise à MOREZ - Dépôt légal n°196.